

COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'arrêt depuis le 13 Mars 2020, les discothèques représentent à ce jour le secteur d'activité commerciale le plus touché par les conséquences économiques de la COVID-19.

Le Président national Patrick MALVAËS a actualisé au 20 janvier 2021 que plus de 100 liquidations et 300 procédures de redressement ou décision de fermeture volontaire affectent désormais le secteur. A ce jour, 413 discothèques sont en train de disparaître définitivement selon toute vraisemblance soit 1 discothèque sur 4.

La réouverture des discothèques -comme pour tous les commerces de France - devient une nécessité absolue. Toutefois, le SNDLL (Syndicat National des Discothèques et Lieux de Loisirs) est réaliste, la pandémie est une évidence qui ne peut être niée. Par ailleurs, une ouverture des établissements en mode dégradé avec protocole est actuellement impensable.

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la COVID-19, le SNDLL a mobilisé ses adhérents et décidé de proposer aux pouvoirs publics la mise à disposition des 1 600 établissements de France métropolitaine et d'outre-mer pour les transformer en centre de vaccination d'urgence pour toute la population, assurant ainsi un maillage efficace immédiat du territoire national.

Le SNDLL invite donc tous les pouvoirs publics et toutes les municipalités qui le souhaitent à entrer en contact dès à présent avec nos exploitants qui seront, évidemment, ravis, de contribuer à l'accélération du dispositif de vaccination, étape sanitaire incontournable à la reprise normale de l'activité du pays et à la réouverture de nos établissements.

Aucun autre commerce n'est aussi bien adapté à l'accueil d'un public avec distanciation et règles de sécurité. Lors des évènements de Nice sur la Promenade des Anglais une discothèque, membre du SNDLL, avait déjà accueilli les premiers secours d'urgence. Une telle réquisition nationale paraît tout à fait naturelle au principal syndicat de la profession et à ses mandants.

L'objectif de cette démarche est de tout mettre en œuvre au service de la santé publique et au-delà de la reprise de l'activité de tous les établissements au plus tard à l'été 2021.

Le Président National
Patrick MALVAËS

06 80 62 23 06 (WhatsApp)
patrick.malvaes@gmail.com

Le délégué général COVID-19
Christian JOUNY

06 09 74 66 58
christian@jouny.fr